

Spécialistes de l'investigation financière, Guylaine Leclerc et Manon Roy (Accuracy) et Emmanuel Charrier (ACE Audit) publient un guide de bonnes pratiques intitulé
« Investigation financière et Juricomptabilité* ».

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 janvier 2013

Spécialistes de l'investigation financière, Guylaine Leclerc, Manon Roy et Emmanuel Charrier publient un guide de bonnes pratiques intitulé « Investigation financière et Juricomptabilité* ».

Ce guide à dimension internationale a pour projet de dresser un panorama des bonnes pratiques en matière d'investigation financière et à les analyser. **Il est destiné à accompagner tout professionnel** cherchant à agir efficacement et en toute sécurité, **en mission d'expertise financière dans un contexte de fraude ou de litige.**

Partant de leur expertise et de leur expérience en la matière, les auteurs examinent et analysent en profondeur les processus d'investigation financière français et nord-américain. Ils couvrent tous les aspects que chaque investigateur de la fraude doit connaître (la planification de la mission, la collecte de l'information, la documentation des travaux, la préparation des entrevues et des témoins ainsi que la rédaction des rapports).

Fil conducteur des bonnes pratiques de juricomptabilité*, deux enquêtes canadiennes d'une grande ampleur et des enquêtes françaises viennent illustrer chacune des étapes de l'investigation financière, jusqu'à l'expertise de justice ou le témoignage en cour.

Dans un contexte où la lutte contre la fraude financière devient un sujet dominant pour les dirigeants d'entreprise, où l'intelligence des fraudeurs est redoutable et leur imagination inépuisable, cet ouvrage offre des solutions et apporte un véritable soutien aux entités économiques qui se trouvent démunies pour défendre les intérêts dont ils assument la responsabilité.



Transactive
Editions Yvon Blais

**Le terme désigne la combinaison de procédures d'audit financier et de techniques élaborées d'enquêtes pour déceler les fraudes et détournements de fonds, et évaluer le montant des préjudices.*

Biographie des auteurs



Guylaine Leclerc est comptable agréée, spécialiste en juricomptabilité et Fellow de l'Ordre des comptables agréés. Elle est un des membres fondateurs de l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés. Elle a agi comme expert financier pour la Sûreté du Québec et la Gendarmerie Royale du Canada. Fondatrice de la plus importante firme indépendante en matière d'enquête financière au Québec, elle dirige le bureau d'Accuracy au Canada. Au cours des 20 dernières années, elle a réalisé plusieurs centaines d'enquêtes financières et a agi comme témoin expert à de nombreuses reprises au sein de diverses instances judiciaires.



Manon Roy, comptable agréée et spécialiste en juricomptabilité, est associée du bureau d'Accuracy au Canada. Elle a siégé au conseil d'administration de l'Ordre des comptables agréés du Québec et au comité sur la gouvernance. Au cours des 12 dernières années, elle a dirigé des enquêtes majeures, tant au Canada qu'à l'étranger. Elle a élaboré des programmes de formation à la fine pointe et dirigé des équipes de formateurs en enquêtes financières au Canada et en France formant ainsi plus de 25 000 personnes. Elle est en outre spécialiste dans la lutte contre le blanchiment de capitaux notamment auprès des principales institutions financières

Accuracy est le seul acteur européen de rayonnement mondial, réellement indépendant, dans le domaine du conseil financier aux dirigeants d'entreprises et à leurs actionnaires.

Accuracy est présent dans neuf pays en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, et mène ses missions partout dans le monde. Accuracy compte aujourd'hui 220 consultants dans le monde dont 35 associés. Ses bureaux sont implantés à Paris, Madrid, Amsterdam, Milan, Francfort, Bruxelles, Londres, Munich, Rome, Montréal, Québec et New Delhi.

Accuracy intègre des expertises dans les disciplines économique, financière et comptable, au service d'un métier : donner du sens aux chiffres, les analyser, les critiquer, les fiabiliser et les commenter pour permettre la prise de décision.

Ainsi, Accuracy met au service de ses clients ses savoir-faire en techniques d'audit, d'évaluation, de modélisation financière, de prévisions financières, et d'analyses de marché, afin de les aider à faire face à différentes situations : acquisitions, cessions, difficultés d'entreprise, restructurations, litiges et contentieux.

Contact presse

Fadia Benamar - Tél : + 33 1 58 75 75 15

fadia.benamar@accuracy.com

www.accuracy.com



Emmanuel Charrier est expert-comptable et commissaire aux comptes, DGD associé d'ACE Audit (Groupe ACE, Paris). Il a une double formation en droit et finance, et il a la qualité d'expert près la Cour d'appel de Paris, en économie-finance. Investi dans les institutions de l'audit et de l'expertise de justice, auteur et intervenant régulier en ces matières, il est également professeur-associé à l'Université Paris-Dauphine, où il dirige les enseignements de Fraude, Contrôle & Gouvernance. La finance et les normes internationales sont au cœur de sa pratique.

ACE Audit est un cabinet de commissariat aux comptes et d'expertise financière, acteur indépendant en audit financier des sociétés cotées et de groupes non cotés, en expertise de litiges et en évaluation indépendante.

Le Groupe ACE compte 6 associés qui animent une équipe de 50 personnes. Le groupe, parisien, est organisé en 4 départements, Audit, Expertise, Evaluation et Forensics. Il dispose de relais internationaux avec AGN (www.agn.org).

Le Groupe ACE est très investi dans la promotion des best practices professionnelles dans les instances supérieures de l'audit et de l'expertise de justice, ainsi que dans des activités de recherche scientifique liées à ses métiers.

Le métier du Groupe ACE : fournir une expertise financière indépendante et d'excellence, qui offre aux décideurs, économiques ou judiciaires, les éléments légitimes et pertinents au soutien de leurs décisions.

Contact presse

Alexandra Tomassi - Tél : + 33 6 16 27 88 81

alexandra@tomassi.fr

www.ace-groupe.com